

La Ministre

Paris, le

10 JAN. 2017

La ministre des Affaires sociales et de la
Santé

à

Mesdames et Messieurs les directeurs et
directeurs généraux d'établissements de santé

Objet : Renforcement des mesures de gestion de l'épidémie de grippe

L'épidémie de grippe se poursuit en France, caractérisée par son intensité et impactant fortement l'ensemble du système de santé.

Je sais que vous gérez au mieux cet épisode en prenant les mesures qui s'imposent et que, grâce à vous et à la mobilisation de tous vos personnels, le système de santé fait aujourd'hui face à cette épidémie. Toutefois la situation est aujourd'hui préoccupante.

En effet, la semaine dernière, 4788 passages aux urgences ont été enregistrés pour grippe ou syndrome grippal. Surtout, la part des hospitalisations après passage aux urgences pour grippe est de 14% depuis le début de l'épidémie. Cette proportion est très élevée.

Le niveau soutenu d'activité constaté dans un nombre important de services d'urgences adultes peut provoquer des tensions parfois sévères en aval. Des tensions significatives concernant l'offre de soins en lits de réanimation adulte au plan régional sont en parallèle identifiées.

Dans ces conditions, en sus des mesures de renforcement capacitaire que vous avez déjà mises en œuvre dans le cadre des instructions qui vous ont déjà été adressées, en particulier celles des 21 et 28 décembre 2016, tant au niveau de la régulation que des services d'urgence ou des lits d'aval dans le cadre de votre dispositif « hôpital en tension », il me paraît indispensable que vous prévoyiez dès à présent des mesures supplémentaires et déclenchiez si nécessaire votre « plan blanc » d'établissement. Il s'agit de fluidifier les lits d'aval afin d'éviter la saturation des services d'urgence.

.../...

En particulier vous organiserez, dans le respect de la sécurité des patients, la déprogrammation des activités non urgentes de chirurgie ou de médecine, vous anticiperez les sorties et organiserez des reports d'admissions programmées. Enfin vous mobiliserez du personnel supplémentaire, en procédant le cas échéant au rappel de votre personnel.

Je sais pouvoir compter sur votre mobilisation pleine et entière sur ce sujet majeur de santé publique qui doit être coordonné de façon efficace au niveau régional. Ainsi j'ai également demandé aux agences régionales de santé de renforcer leur pilotage stratégique de la gestion de cette épidémie, afin de vous apporter tout l'appui nécessaire à la mise en œuvre de ces mesures mais également d'assurer la bonne coordination entre les trois secteurs de l'offre de soins. Les agences régionales de santé me rendront compte quotidiennement de l'évolution de la situation.

Marisol Touraine

Marisol TOURAINE